



## RÈGLEMENT DU CONCOURS Défilez sans cliché 2014

présenté par ÉquiLibre  
dans le cadre de la campagne *Derrière le miroir*  
en partenariat avec le Groupe Sensation Mode

La réalisation du concours Défilez sans cliché 2014 est rendue possible grâce à l'appui et au soutien financier de Québec en Forme et du Secrétariat à la condition féminine du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec

Durée du concours : jusqu'au 12 mai 2014

### 1. MODE DE PARTICIPATION

Pour participer au concours *Défilez sans cliché* les jeunes doivent effectuer trois étapes :

- Concevoir un message (ci-après nommé « création »), sous la forme d'un texte (environ 300 mots) à lancer à l'industrie de l'image;
- se rendre au [www.derrierelemiroir.ca](http://www.derrierelemiroir.ca), dans la section Défilez sans cliché;
- soumettre sa candidature en remplissant le formulaire (prénom, nom, courriel, date de naissance, ville) et en transmettant sa création en ligne.

Pour faire suite à ces trois étapes, les coordonnées des participants seront transférées à une base de données qui officialisera leur inscription. Les inscriptions doivent s'effectuer avant le 12 mai 2014. Pour être valides, toutes les inscriptions des participants doivent être reçues avant 23 h 59 (HNE) le 12 mai 2014.

Une même personne peut participer plusieurs fois au concours. Toutes les créations seront évaluées (voir le mode d'attribution des prix). Un seul prix pourra être attribué par participant (voir description des prix).

Les informations transmises à la base de données deviennent la propriété d'ÉquiLibre et ne seront en aucune façon retournées aux participants.

Aucun achat n'est requis pour participer à ce concours.

### 2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le participant doit être résident du Québec et, en date de l'événement en août 2014, avoir entre 14 et 17 ans. Sa date de naissance doit donc avoir été fournie dans le formulaire de candidature.

Le participant doit accepter que le contenu de sa création soit utilisé en tout ou en partie par ÉquiLibre et que soient diffusés son prénom, son âge et sa ville de résidence.

### 3. DESCRIPTION DES PRIX

Quinze (15) participations en tant que mannequin au Défilé de la diversité corporelle organisé dans le cadre du Festival Mode & Design en août 2014, à Montréal (date officielle du Défilé à venir au printemps 2014).

Le prix doit être accepté comme tel et ne peut être échangé contre une somme d'argent. Le prix ne peut être transmis à une autre personne que le participant.

Le participant gagnant est libre de refuser son prix, ce qui libère ÉquiLibre et ses partenaires de réalisation de toute responsabilité et obligation envers lui. Dans ce cas, le prix sera remis à un autre participant, selon le mode d'attribution des prix.

En acceptant le prix, le participant s'engage à être présent le jour du Défilé de la diversité corporelle en août 2014 au Festival Mode & Design à Montréal. Sa présence est requise toute la journée, soit de 9 h à 18 h, pour participer à l'organisation et les préparatifs reliés au défilé et ensuite, pour participer au défilé lui-même. ÉquiLibre et ses partenaires de réalisation se réservent le droit de filmer, de prendre en photo et de questionner les participants lors de leur séjour et d'utiliser le matériel produit à des fins promotionnelles.

ÉquiLibre et ses partenaires de réalisation ne sont pas responsables des accidents, vols ou autres incidents qui auraient lieu pendant les déplacements ou le séjour des participants dans le cadre du Festival Mode & Design.

L'organisation de la journée du Défilé de la diversité corporelle est sous la responsabilité complète du Groupe Sensation Mode.

Les frais de déplacement et d'hébergement (si applicable) du participant seront remboursés par le Secrétariat à la condition féminine, selon le lieu de résidence du participant.

### 4. MODE D'ATTRIBUTION DES PRIX

Les quinze (15) gagnants du concours seront désignés par un jury composé de représentants d'ÉquiLibre, du Secrétariat à la condition féminine, du Groupe Sensation Mode, d'ANEB Québec et d'anciens candidats des éditions précédentes du concours.

Une grille d'évaluation des créations, approuvée par le jury, a été élaborée afin d'évaluer objectivement toutes les créations. Des notes seront attribuées aux créations en fonction des critères suivants :

- La création répond à la question fournie;
- La création fait la promotion d'une image corporelle saine;
- La création a le potentiel d'influencer positivement l'industrie de l'image.

\* Indications présentées dans le formulaire de candidature :

Les participants doivent répondre à la question suivante : Dans une société où nous sommes bombardés d'images de corps irréalistes et où de nombreux jeunes sont insatisfaits de leur corps, serait-ce une bonne idée de proposer une plus grande diversité corporelle dans l'univers de la mode, des médias et de la publicité?

Les quinze (15) participants dont la création a été cotée avec les notes les plus hautes seront déterminés gagnants. Dans le cas où un participant refuserait son prix, celui-ci sera attribué au participant suivant sur la liste.

Les gagnants seront déterminés en juin 2014. Les gagnants seront contactés par courriel et auront une semaine pour répondre à l'appel, sans quoi leur prix sera remis à un autre participant. Les participants gagnants devront fournir une preuve d'âge pour confirmer qu'en date du mois d'août 2014 (date officielle à venir), ils ont entre 14 et 17 ans.

## 5. RÈGLES GÉNÉRALES

Les créations soumises en français et en anglais sont acceptées.

Toutes les créations soumises dans le cadre du concours *Défilez sans cliché* deviennent la propriété d'ÉquiLibre qui a le droit de les utiliser en tout ou en partie.

Des outils de sensibilisation destinés à l'industrie de l'image (domaines de la mode, des médias et de la publicité), aux jeunes, aux intervenants et au grand public seront conçus à partir des créations qui seront soumises à ÉquiLibre dans le cadre du concours, et ce, à des fins non-commerciales. Ces outils pourraient être diffusés sur le site [www.derrierelemiroir.ca](http://www.derrierelemiroir.ca), sur d'autres plateformes Web (ex. : YouTube, sites Web des partenaires d'ÉquiLibre, etc.), à la radio, dans sur réseaux sociaux (ex. : Facebook, Twitter), dans les journaux, dans des médias télévisuels ainsi que dans différents événements auxquels ÉquiLibre participe.

Les participants doivent consentir à ce qu'ÉquiLibre utilise certaines informations les concernant (prénom, âge, ville), à des fins promotionnelles ou de sensibilisation relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.

Toute fausse déclaration de la part d'un participant entraîne automatiquement sa disqualification du concours.

Les renseignements personnels tels que nom, âge, ville et adresse courriel fournis par les participants sont recueillis à des fins statistiques par ÉquiLibre et peuvent être utilisés, avec l'accord des participants, pour leur transmettre de l'information sur les activités d'ÉquiLibre. Ils pourraient être divulgués au Groupe Sensation Mode, à Québec en Forme ou au Secrétariat à la condition féminine. En fournissant ces renseignements, les participants consentent à leur utilisation aux fins indiquées dans le formulaire de participation. Pour plus d'information, les

participants peuvent consulter le document *Politique de confidentialité et conditions d'utilisation*.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.